

LE CONFORT D'ÉTÉ PASSIF ET SON APPLICATION DANS LA CONSTRUCTION BOIS

Jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2024 à Montpellier (34)

*** Formation proposée en présentiel ***



DURÉE : 2 journées (14 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.



OBJECTIFS :

- Comprendre les composantes du confort d'été et ses spécificités en construction bois
- Appréhender les méthodes de calcul pour concevoir des bâtiments bois confortables en été (neuf et réhabilitation)



PROGRAMME :

JOUR 1

1 - Posons le sujet

- Rappel fonctionnement bâtiments et parois
- Le passif et les spécificités de la construction bois
- Les échanges thermiques dans la maison en été et ses facteurs impactants (atelier de calcul de flux)

2 - La thermique d'été

- Des bases de données à 2050 / 2070
- Le confort thermique et ses composantes
- Atelier de calcul inertie, capacité calorifique, delta T air
- Le confort thermique :
 - Ses facteurs impactants
 - Seuils et critères de confort
 - La simulation du confort


3 - Exemples et retours d'expériences

JOUR 2

1 - Prévenir et lutter contre les surchauffes

- Vitrages (DT TV, facteur solaire)
- Occultations (fixes, mobiles, diffus, casquette)
- Apports internes (équipements et usages)
- Inertie (à quel endroit est apportée l'inertie ?)
- Ventilation PC (VMC DF SF, puits canadien, insufflation, naturelle)
- Ventilation nocturne
- Isolation (R, déphasage, diffusivité, capacité thermique)
- Cas hors logement : écoles, salles de réunion, bureaux

2 - Surchauffe : exercice - études de cas

 **FORMATEUR : Franck Janin, Ingénieur thermicien spécialisé construction passive et écologique**
Co-auteur avec Jean-Louis Beaumier de l'ouvrage « Isolation thermique-acoustique, solutions combinées » (Terres vivantes) • Formateur « concepteur bâtiments passifs » (PHI institut) • Conception de plus de 30 réalisations labellisées passives.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 20 septembre 2024**

Prix :

450 € HT soit 540 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois Occitanie

550 € HT soit 660 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

[Adhérez](#)

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA

Fibois AuRA est **certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue**

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation du pré-requis
- Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation.
- Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...) nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Paper-board
- Vidéoprojecteur

Modalités pédagogiques

- Mode ateliers / échanges
- Travaux de groupe
- Brainstorming
- Retours d'expériences concrets et chiffrés



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 2 journées (14 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Le confort d'été passif et son application dans la construction bois

Jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2024

Présentiel

Date limite d'inscription le 20 septembre 2024

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation les 3 et 4 octobre 2024

540 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

660 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO : oui non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Si oui, demandez vous la subrogation de paiement oui non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation : oui non

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Date / Cachet / Signature

Fibois Occitanie est membre de :

